



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FICHE DE POSTE

Stage

L'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués propose un stage une durée de 6 mois à temps complet.

ENVIRONNEMENT DU STAGE

L'AGRASC est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre de la Justice et du ministre de l'Action et des Comptes Publics. Le président du conseil d'administration et la directrice générale de l'Agrasc sont des magistrats de l'ordre judiciaire, la secrétaire générale est issue du ministère des Finances.

Aujourd'hui forte de 86 agents, l'Agrasc a connu une phase de développement exponentielle avec la création entre mars 2021 et avril 2023 de 8 antennes régionales (Marseille, Lyon, Lille, Rennes, Nancy, Bordeaux, Fort-de-France et Paris) ayant conduit en moins de 3 ans au doublement de ses effectifs.

Cette structure a vocation à évoluer encore : quantitativement car la masse des biens en gestion a très fortement augmenté, manifestant l'appropriation toujours plus grande du dispositif par les magistrats et les enquêteurs et qualitativement, les biens en gestion étant de plus en plus complexes.

Outre la direction, l'agence est composée d'un **secrétariat général**, d'une sous-direction opérationnelle assurant la coordination des métiers (départements et antennes), le pilotage des activités d'assistance et de formation et la représentation internationale, d'un **département juridique** en charge des dossiers internationaux, des restitutions et indemnisations, d'un **département immobilier** en charge de la gestion immobilière du stade de la publication de la saisie jusqu'à la confiscation définitive de l'immeuble, sa vente subséquente ou son affectation sociale, d'un **département mobilier** en charge de la dynamisation des scellés et des biens meubles saisis par la mise en œuvre notamment des ventes avant jugement et des affectations, **d'antennes régionales** qui, au plus près des juridictions et des services enquêteurs, participent à l'exécution fluide de la peine de confiscation, à la dynamisation des scellés et au développement de la culture de la saisie et de la confiscation pénale par des assistances et des formations de proximité et d'une **agence comptable**.

Elle est constituée d'agents fonctionnaires principalement issus des ministères de la Justice, de l'Action et des Comptes Publics et de l'Intérieur ou de contractuels de droit public.

L'Agence vise à répondre au besoin indispensable de gestion des biens saisis, lorsque ceux-ci exigent des actes d'administration (véhicules, immeubles, fonds de commerce, bateaux, etc.). A cet effet, l'Agence a été conçue comme une structure d'assistance

juridique et pratique aux juridictions et comme un prestataire de services.

L'Agence dispose également de compétences propres, comme la gestion centralisée des sommes d'argent saisies, l'aliénation des biens vendus avant jugement, l'exécution des confiscations pénales immobilières, les affectations sociales des biens immobiliers confisqués.

Une présentation plus détaillée du fonctionnement de l'agence, son actualité ainsi que son rapport d'activité sont disponibles sur son site intranet : www.agrasc.gouv.fr.

DESCRIPTION DU STAGE

Le stage est réalisé sous l'autorité de la sous-directrice opérationnelle, magistrate, qui assure différentes missions :

- Coordination des activités des départements Métiers de l'Agence (département mobilier, département immobilier et département juridique), en lien avec les antennes régionales (harmonisation des pratiques)
- Pilotage des activités de formation et d'assistance
- Représentation internationale de l'Agence, en lien avec la directrice générale
- Suivi des statistiques en lien avec les départements, les antennes et le service des données numériques
- Veille et analyse juridique (en lien avec les départements)
- Supervision du contentieux (en lien avec les départements)

Le/la stagiaire accompagne la sous-directrice opérationnelle et assiste aux réunions/formations en lien avec les sujets de l'Agrasc. Il/elle peut être affecté(e) provisoirement au sein d'un département pour suivre une actualité particulière.

Il/elle a plus spécifiquement la charge de, à la demande de la sous-directrice opérationnelle, des chefs de département, et des magistrats coordonnateurs :

- Effectuer des recherches juridiques et préparer des notes juridiques sur des sujets en lien avec les missions de l'Agrasc,
- Effectuer une veille jurisprudentielle des décisions importantes rendues par la chambre criminelle de la Cour de cassation et par les cours d'appel.
- Réaliser ou modifier des fiches pratiques pour diffusion sur le site Internet de l'Agrasc.
- Effectuer des synthèses et analyses des dossiers de fond
- Rédiger des comptes rendus de réunions

PROFIL DU POSTE

Les compétences et aptitudes suivantes sont souhaitées :

- Profil de pénaliste, avec une connaissance des questions de saisies et de confiscations et plus généralement de la dimension patrimoniale de la lutte contre la criminalité organisée au plan national et international.
- Disponibilité
- Ponctualité

- Rigueur, discrétion et sens de l'organisation.

LOCALISATION DU STAGE

Le stage sera localisé à Paris dans le 12^e arrondissement (métro Cour St-Emilion),

DEPOT DES CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures (CV, lettre de motivation) doivent être adressés par courriel à :

Sandra FLOUME, responsable des ressources humaines : 01 55 04 04 79 ;

sandra.floume@agrasc.gouv.fr)

PERSONNES A CONTACTER

- **Sylvie MARCHELLI, sous-directrice opérationnelle**
sylvie.marchelli@agrasc.gouv.fr
01.70.60.19.44
- **Sandra FLOUME, responsable des ressources humaines**
sandra.floume@agrasc.gouv.fr / sg@agrasc.gouv.fr
01.55.04.04.79